



Invitation au Tournoi amical de La Suze sur Sarthe

La Suze sur Sarthe, le 8 décembre 2021

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Le **JUDO CLUB SUZERAIN** est heureux de vous inviter à son Tournoi amical qui se déroulera :

**le dimanche 23 janvier 2022
au Gymnase de la rue des Prunus
à La Suze sur Sarthe**

Vous trouverez, ci-joint, le règlement de cette journée.

Attention : les inscriptions se feront **UNIQUEMENT** via l'**extranet FFJDA**. Par conséquent, aucune inscription ne sera possible au-delà de la date limite d'inscription indiquée sur l'**extranet**, ni sur place.

Merci de bien communiquer auprès de vos licenciés afin d'éviter toute déconvenue.

En espérant votre présence, nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations sportives.

Stéphane TAYSSE
Président du Judo Club Suzerain

Contact du Judo Club Suzerain :

Stéphane TAYSSE – Président

☎ 06 62 74 57 21 – E-mail : judoclublasuze@gmail.com

RÉGLEMENT DU TOURNOI AMICAL DU JUDO CLUB SUZERAIN
Dimanche 23 janvier 2022

Les participants doivent être licenciés pour la **saison 2021-2022** auprès de la FFJDA et devront s'inscrire au tournoi sur l'extranet FFJDA par l'intermédiaire de leur club qui valide leur capacité à participer.

	Benjamin·e·s	Poussin·e·s	Pré-Poussin·e·s
Années de naissance	2010-2011	2012-2013	2014-2015
Grade minimum	Blanche-jaune	Blanche	Blanche
Contrôle	8 h 15 à 8 h 45	9 h 30 à 10 h 00	14 h 00 à 14 h 30
Début des randoris éducatifs	9 h 00	10 h 15	14 h 45
Durée	2 minutes	Type Torano adapté : 1 min. debout + 1 min. sol	Randori éducatif : 1 min. debout + 30 sec. sol

Pass Sanitaire obligatoire, chaque judoka doit apporter son propre gel hydroalcoolique.

Lieu : Gymnase de La Suze sur Sarthe, rue des Prunus.

Quotas : Aucun. Poules morphologiques de 4 principalement. Pas de mixité sur les randoris.

Règlement : Règlement d'arbitrage animation avec adaptation des temps de combats.

Résultats : Classement clubs sur benjamin·e·s et poussin·e·s. Désignation du vainqueur en benjamin·e·s uniquement.

Récompenses : Une médaille pour tous les participants remise en fin de chaque poule. Les coupes, une par club, seront remises à la fin de la manifestation.

Conditions : Les frais d'engagement de **5 € par judoka** donnent droit à une collation et une boisson. **Paiement à effectuer avant la compétition, 1 virement ou 1 chèque par club (chèques à l'ordre du JC Suzerain, adresse : Mickaël Fiat 23 rue Jean Rondeau 72210 La Suze sur Sarthe)**

Nous demandons aux clubs qui en ont la possibilité de fournir Arbitres et/ou Commissaires Sportifs.

Inscriptions : **exclusivement sur l'extranet FFJDA**, date de clôture le **15 janvier 2022**. Aucune inscription possible au-delà de cette date, ni le jour de la manifestation, aucun remboursement ne sera accepté.

Nous demandons aux responsables des clubs de respecter les horaires de contrôle.

Le fait de participer à la manifestation implique l'acceptation du présent règlement.

**Coupon-réponse OBLIGATOIRE à rendre à ton professeur
au plus tard le :**

Je soussigné·e, Mr ou Mme autorise n'autorise pas
mon enfant à participer à la manifestation sportive
du 23 janvier 2022 à La Suze.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES OBLIGATOIRES :

Poids exact : kgs Grade : Date de naissance :/...../.....

Signature obligatoire des parents